

Département Menuiserie & Evolution

Essais Air – Eau – Vent (AEV)

CONTEXTE DE LA PRESTATION

Objectif?

Caractérisation de la performance de perméabilité à l'Air, d'étanchéité à l'Eau et de résistance au Vent.

Pourquoi?

- Justifier un <u>engagement de qualité</u> et des performances « produit » afin de répondre aux exigences demandées par les maitres d'ouvrages et les bureaux de contrôle.
- <u>Validation et/ou optimisation</u> de la conception d'un profil et de la technique de mise en œuvre en atelier.



• Réalisation d'essais « physiques » sur banc d'essai spécifique.



page 1/2

CONTENU DE LA PRESTATION

L'objectif est de déterminer la perméabilité à l'Air, l'étanchéité à l'Eau et la résistance au Vent pour les portes & fenêtres en bois, aluminium, mixte bois/alu, pvc et mur ossature bois.

3 étapes :

1. Essai à l'air (essai effectué suivant la norme NF EN 1026 ; classement selon NF EN 12207) :

L'essai consiste à appliquer des pressions d'air et à mesurer la déperdition d'air de la menuiserie.

Pression en Pa	50	100	150	200	250	300	450	600
Equivalent en km/h	33	46	56	65	73	80	98	113

2. Essai à l'eau (essai effectué suivant la norme NF EN 1027 ; classement selon NF EN 12208) :

La classification est déterminée en fonction de la limite d'étanchéité à l'eau de la menuiserie. Deux méthodes sont applicables (débit d'eau fixé à 2 L/min/buse) :

- Méthode A: arrosage total de la menuiserie (profondeur de tableau < à 15 cm)
- Méthode B: arrosage partiel de la menuiserie (profondeur de tableau > à 15 cm) = méthode standard

Descriptif des cycles appliqués :

Proceion d'occai (Pa)	Temps d'arrosage	Classification		
Pression d'essai (Pa)	(min)	Méthode A	Méthode B	
0	15	E1A	E1B	
50	5	E2A	E2B	
100	5	E3A	E3B	
150	5	E4A	E4B	
200	5	E5A	E5B	
250	5	E6A	E6B	
300	5	E7A	E7B	
450	5	E8A	-	
600	5	E9A	-	
> 600	5	E xxx ^(*)	-	

^(*) E xxx : classe d'excellence, obtenue par paliers de 150 Pa maintenus durant 5 min. Ex : E 750 ou E 900

Lorsqu'une fuite d'eau est enregistrée, la menuiserie obtient le classement du dernier palier validé sans fuite.

CERIBOIS – Tél : 04 75 58 59 50 – Fax : 04 75 58 93 42 – contact@ceribois.com – www.ceribois.com

3. Essai au vent (essai effectué suivant la norme NF EN 12211 ; classement selon NF EN 12210) :

Il est nécessaire de déterminer la gamme de pression d'essai au préalable comme ci-dessous :

Classe	1	2	3	4	5
Pression P1 (Pa)	400	800	1200	1600	2000
Equivalent en km/h	92	130	159	184	206
Pression P2 (Pa)	200	400	600	800	1000
Equivalent en km/h	65	92	112	130	146
Pression P3 (Pa)	600	1200	1800	2400	3000
Equivalent en km/h	112	159	195	224	253

L'essai s'effectue en 4 étapes :

Mesure de flèche (à la pression P1) :

Classe de flèche	Déformation admissible
Α	1/150 de la hauteur d'ouvrant
В	1/200 de la hauteur d'ouvrant
C	1/300 de la hauteur d'ouvrant

Essai cyclique (à la pression P2) :

La menuiserie subit 50 cycles pression/dépression à la pression P2.

Deuxième essai à l'air

Destiné à valider la performance obtenue lors du premier essai. En fonction de l'écart de performance (inférieur ou supérieur à 20% de la classe obtenue en premier lieu), la menuiserie conserve son classement ou devient non-classée à l'air.

Essai de sécurité (à la pression P3) :

L'essai consiste à simuler deux fortes rafales de vent (l'une en pression, l'autre en dépression) afin de vérifier la résistance de la menuiserie. En cas de casse d'éléments ou d'impossibilité d'ouverture-fermeture, la menuiserie est non classée au vent.

Documents nécessaires pour la réalisation des essais :

- Plans de définition des profils (coupes horizontale et verticale) en format papier ou informatique.
- Questionnaire à remplir (essences de bois utilisées, réf. de quincailleries, type d'assemblages, etc.)

Exemple de classement :

A*4 - E*7B - V*C3 (méthode d'arrosage : méthode B)

ATTESTATIONS

- Notification par le Ministère pour la mise en place du marquage CE (mise en place du CPU et réalisation des essais de type Initiaux).
- Accréditation COFRAC pour la réalisation des essais AEV.
- Agrément pour le Crédit d'Impôt Recherche.
- Prise en charge formation : CERIBOIS est enregistré sous le numéro 82260118726 (« cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état »).





CERIBOIS – Tél: 04 75 58 59 50 – Fax: 04 75 58 93 42 – contact@ceribois.com – www.ceribois.com Date de création : 01/11 Date de MAJ: 01/11 V1 page 2/2